



COLLÈGE BOURGET

TARIFS DU TRANSPORT SCOLAIRE 2025-2026 ÉLÈVES EXTERNES

Le montant du laissez-passer annuel sera inclus au sommaire de la facture émise durant l'été. Veuillez noter qu'après le 1^{er} septembre des frais de 350 \$ par laissez-passer seront portés à votre compte pour toute annulation de ce service ou lors d'une désinscription.

N. B. - Les tarifs indiqués pourraient être modifiés.

SECTEURS DESSERVIS PAR LE COLLÈGE BOURGET

	Billet unitaire	10 billets	Laissez-passer annuel
			Coût total
Pierrefonds/L'Île-Bizard/ Dollard-des-Ormeaux/Sainte-Genève/	17 \$	150 \$	2 360 \$
Pointe-Claire/Kirkland /Beaconsfield/Baie d-Urfé	17 \$	150 \$	2 360 \$
Sainte-Anne-de-Bellevue/Senneville	16 \$	145 \$	2 055 \$
N-D-de-l'Île-Perrot/L'Île-Perrot/Pincourt	16 \$	145 \$	1 925 \$
Terrasse-Vaudreuil/Vaudreuil-Dorion/Les Cèdres/Pointe-des-Cascades/Vaudreuil-sur-le-Lac	16 \$	145 \$	1 925 \$
Salaberry-de-Valleyfield/Saint-Zotique/Rivière-Beaudette	16 \$	145 \$	1 925 \$
Les Coteaux/Coteau-du-Lac/Saint-Polycarpe	16 \$	145 \$	1 925 \$
Saint-Lazare/Hudson	15 \$	130 \$	1 730 \$
Montée Lavigne/Saint-Clet /Sainte-Marthe (route 201)	15 \$	130 \$	1 525 \$
Chemin de la Mairie/Chemin de L'Anse	15 \$	130 \$	1 525 \$

IMPORTANT

- Un dépôt non remboursable de 250 \$ par enfant est requis pour réserver une place.
- Un rabais de 10% est accordé au 2^e enfant et 30% à partir du 3^e enfant pour ceux inscrits au service annuel (sauf pour les élèves ayant deux trajets différents).
- Des frais fixes de 450 \$ par enfant seront appliqués pour ceux ayant deux trajets différents.
- Le transport de 18 h 30 sera offert au coût de 300 \$ pour une passe annuelle et de 15 \$ pour 1 billet.*

* La procédure d'inscription pour le transport de 18 h 30 sera envoyée ultérieurement par votre compte du Pluriportail.